



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC4

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE¹

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les soumissionnaires ou titulaires de marchés publics pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le soumissionnaire ou le titulaire à l'acheteur soit au moment du dépôt de l'offre – en complément des renseignements éventuellement fournis dans le cadre H du formulaire DC2 – soit en cours d'exécution du marché public.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

☐ Désignation de l'acheteur :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION
17 Boulevard de la Préfecture – BP 30211
42605 MONTBRISON Cédex

☐ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur le Président

B - Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par la présente déclaration de sous-traitance.)

**Travaux d'aménagement de voirie Grande Rue Franche et Rue de Bellevue
sur la commune de SURY LE COMTAL**

C - Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

un document annexé à l'offre du soumissionnaire

un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché)

un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

¹ Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public

☐ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

☐ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
TPCF – COLAS

☐ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
ZAC des Bergères – 199 Rue de la Sauveté – 42210 MONTROND LES BAINS
Siège social : COLAS France – 1 Rue du Colonel Pierre Avia - 75015 PARIS

☐ Adresse électronique :
tpcf4243@colas.com

☐ Numéros de téléphone et de télécopie :
Tél : 04.77.33.29.26

☐ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :
N° SIRET : 329 338 883 042 54

☐ Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

S.A.S. au capital de 54 134 933 €

☐ En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....

E - Identification du sous-traitant

☐ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

☐ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

SOLS LOIRE AUVERGNE

☐ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
472 Rue Jules Védrières – 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

☐ Adresse électronique :
Info.loireauvergne@sols.fr

☐ Numéros de téléphone et de télécopie :
Tél : 04.77.73.30.83

☒ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

N° SIRET : 753 264 803 000 28

☒ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) et numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d'un centre de formalité des entreprises :

S.A.S. – RCS Saint-Etienne 753 264 803

☒ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant :

(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. En MDS, joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant. Pour les autres marchés publics, ce document sera à fournir à la demande de l'acheteur.)

Monsieur Sébastien THIERCE, Président

☒ Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

Oui Non

☒ Pour les marchés de défense ou de sécurité passés par les services du ministère de la défense uniquement et à condition que le marché concerné soit un marché public de service ou de travaux ou un marché public de fournitures nécessitant des travaux de pose ou d'installation ou comportant des prestations de service (article R. 2393-33 du code de la commande publique), le sous-traitant est-il lié au titulaire ?

Oui Non

F - Nature des prestations sous-traitées

(Prendre les éléments concernés tels qu'ils figurent dans le contrat de sous-traitance.)

☒ Nature des prestations sous-traitées :

BETON DESACTIVE

☒ Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

☐ Dans les marchés de défense et de sécurité, lieu d'exécution des prestations sous-traitées :

G - Prix des prestations sous-traitées

☐ Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- ■ Taux de la TVA :
- ■ Montant HT :
- ■ Montant TTC :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant du 2^e nonies de l'article 283 du code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire) : 20 %
- Montant hors TVA : 48 465,00 euros

☐ Modalités de variation des prix :

RIX FERMES

☐ Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du code de la commande publique) :
(Cocher la case correspondante.)

Oui Non

H - Conditions de paiement

☐ Compte à créditer : SOLS LOIRE AUVERGNE
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire : CIC DROME ARDECHE ENTREPRISES

Code banque : 10096 Code guichet : 18520 N° de compte : 00038349901 Clé : 32
IBAN : FR76 1009 6185 2000 0383 4990 132 BIC : CMCIFRPP

☐ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
(Cocher la case correspondante.)

Oui Non

I - Capacités du sous-traitant

(Nota : Sauf pour les marchés de défense et de sécurité (MDS), ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

I1 - Récapitulatif des informations et renseignements (marchés publics hors MDS) ou des pièces (MDS) demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

- Pièces administratives ci-jointes.....
-
-

I2 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15 du code de la commande publique) :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

J - Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure

J1 - Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (**);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

J2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15 du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

K - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

1^{ère} hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,
OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2^{ème} hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du code de la commande publique, qui est joint au présent DC4 ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :

- soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
- soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

L - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

(Nota : Lorsque le DC4 est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l'offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l'acheteur à ce stade ; si le DC4 n'a pas été signé, l'acheteur, une fois le marché attribué, renvoie au titulaire le DC4 complété afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L'acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant).

<p>À Andrézieux-Bouthéon, le 15/11/2021</p> <p>Le sous-traitant : <i>(personne identifiée rubrique E du DC4)</i></p> <p>SOLS LOIRE AUVERGNE Parc des Murons - 472, rue Jules Védrières 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON Tél. 04 77 73 30 82 - Fax 04 77 73 30 87 Siret : 753 264 803 00028</p>	<p>À Montrond-les-Bains, le 15/11/2021</p> <p>Le soumissionnaire ou le titulaire : <i>(personne identifiée rubrique C1 du DC2)</i></p> <p>TPCF ZAC des Bergères - 199, Rue de la Sauvalé - CS 31011 42210 MONTROND LES BAINS Tél : 04.77.33.29.26 SIRET : 329 338 833 04254</p>
--	--

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A Montrond-les-Bains le 15/11/2021

Le représentant de l'acheteur :

Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} conseiller communautaire délégué
au commerce,

Yves MARTIN



M - Notification de l'acte spécial au titulaire.

(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A _____, le

Date de la dernière mise à jour : 22/07/2019.



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 1 novembre 2021

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	753 264 803 R.C.S. Saint Etienne
<i>Date d'immatriculation</i>	10/08/2012
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	SOLS LOIRE AUVERGNE
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	10 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	472 Rue Jules Vedrines 42160 Andrézieux-Bouthéon
<i>Activités principales</i>	Aménagement urbain en béton
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 10/08/2111
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	30 septembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	THIERCE Sébastien Jérôme
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 05/02/1977 à Boulogne-Billancourt (75)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	90 Montée Saint Claude 69640 Cogny

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	GRANJARD Sébastien
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 20/10/1973 à Tarare (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	42 Impasse Belle Vue 69770 Montrottier

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	KPMG SA
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
<i>Adresse</i>	41 Avenue des Langories Plateau de Lautagne 26905 Valence Cedex
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	775 726 417 RCS Nanterre

Commissaire aux comptes suppléant

<i>Dénomination</i>	KPMG AUDIT SUD-EST
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	480 Avenue du Prado 13269 Marseille Cedex 08
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	512 802 729 RCS Marseille

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	472 Rue Jules Vedrines 42160 Andrézieux-Bouthéon
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Aménagement urbain en béton
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/08/2012
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Transfert
<i>Mode d'exploitation</i>	Location-gérance

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint Etienne

36 RUE DE LA RESISTANCE
CS50228
42006 ST ETIENNE CEDEX 1

N° de gestion 2012B01044

Fonds reçu en Location Gérance de la société SOLS SA - RCS 392 807 855
pour une durée de une année à compter du 01/08/2012 renouvelable d'année
en année par tacite reconduction

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 10779632

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :
SAS SOLS LOIRE AUVERGNE

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :
472 RUE JULES VEDRINES
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

N° SIREN : 753264803

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date de délivrance : le 20/09/2021

Service gestionnaire :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES MONTBRISON
EQUIPE IFU
26B BRD LACHEZE
42608 MONTBRISON CEDEX
SEULEMENT SUR RV LMAMEV 8H30-12H/13H30-16H
Tél. : 04 77 96 84 09
SIE.MONTBRISON@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

URSSAF RHONE-ALPES
6 rue du 19 Mars 1962
69691 VENISSIEUX CEDEX

A VENISSIEUX , le 20/10/2021

POUR NOUS CONTACTER

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

RÉFÉRENCES

N°SIREN 753264803

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

SSSWFBJIEMO4YAP

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS SOLS LOIRE AUVERGNE
472 RUE JULES VEDRINES
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

OBJET : Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,
Le Directeur

Frédérique MINY



CODE DE SÉCURITÉ

SSSWFBJEMO4YAP

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS SOLS LOIRE AUVERGNE
472 RUE JULES VEDRINES
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 22 salariés,
- pour une masse salariale de 50360 euros,
- au titre du mois de septembre 2021,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

NUMÉRO SIRET

472 RUE JULES VEDRINES

42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

75326480300028

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 30/09/2021.

Fait à : VENISSIEUX
le : 20/10/2021

Le Directeur
ou son délégué

Frédérique MINY



* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

**Références à rappeler :**

Votre identifiant CIBTP : 8211718-001-86
SOLS LOIRE AUVERGNE

Pour nous contacter :

Votre espace dédié sur <http://www.cibtp-raa.fr>
Equipe : SE_001
Téléphone : 04 77 43 31 21

ENT SOLS LOIRE AUVERGNE
472 RUE JULES VEDRINES
PARC DES MURONS
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

CODE DE SECURITE

Número de l'attestation : 0008211718PR_001000949V5B

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur <http://www.cibtp-raa.fr>

Lyon, le 20 Octobre 2021

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX
CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES**

(Article L.2141-2 du code de la commande publique, Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise :

SOLS LOIRE AUVERGNE
472 RUE JULES VEDRINES
PARC DES MURONS
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
SIREN : 753264803 - N° Adhérent : 8211718

Je soussigné, AXEL LEMOINE, Directeur de la caisse, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse :

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage-intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

Axel LEMOINE
Le Directeur

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi

Contact

www.probtp.com
PRO BTP
CS 70734
69257 LYON CEDEX 09
Accueil au 04 72 42 16 42



SOLS LOIRE AUVERGNE

472 RUE JULES VEDRINES

42160 ANDREZI EUX BOUTHEON



Pour faciliter le traitement numérique du dossier,
merci de ne pas agraffer les documents.

Siret : **75326480.3-0002.8**
(À rappeler dans tous nos échanges)

Lyon, le 20 Octobre 2021

Objet : Attestation de cotisations**ATTESTATION**

Je, soussigné, atteste que l'entreprise :

- **Raison sociale** : SOLS LOIRE AUVERGNE
- **Adresse** :
472 RUE JULES VEDRINES
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
- **Numéro de Siret** : 75326480.3-0002.8

a souscrit :

- un contrat retraite à **ALPROagirc-arrco**
- un contrat prévoyance auprès de **BTP-PRÉVOYANCE**

et qu'en tenant compte des éléments connus à cette date, elle est à jour des cotisations exigibles au **30.09.2021**.

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Lyon, le 20 Octobre 2021



Nicolas GROSSELIN
Directeur régional





Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° assuré : 284984V
N° contrat : 1247000 / 001 415836/0
N° SIREN : 763264803

SOLS LOIRE AUVERGNE
8 RUE JULES VEDRINES
PARC DES MURONS
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Pour tout renseignement contacter :

SMABTP MARSEILLE
CS 30037
300 BOULEVARD MICHELET
13296 MARSEILLE CEDEX 08
Tél. : 01.58.01.62.00
Courriel : sylvia_martin@groupe-sma.fr

Attestation d'assurance

CAP 2000

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

SMABTP ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle CAP 2000 numéro 284984V1247000 / 001 415836/0.

1 - PERIMETRE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les activités professionnelles suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Travaux de routes d'aérodromes et travaux analogues
- Travaux de voiries et réseaux divers
- Ouvrages d'art et d'équipements industriels en béton armé
- Fondations spéciales et procédés d'exécution particuliers - limité aux ouvrages de génie civil
- Structure et travaux courants de maçonnerie - béton armé - Dallage béton - Aménagement de chaussées et trottoirs
- Réalisation de Skate Park en béton

Lorsque l'assuré donne des travaux en sous-traitance, la garantie lui reste acquise même s'ils ne correspondent pas aux activités déclarées ci-dessus.

2 - GARANTIES D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET COMPLEMENTAIRE POUR LES OUVRAGES SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles suivantes : activités listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DOM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 €.

SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

N° assuré : 284984V
N° contrat : 1247000 / 001 415836/0
N° SIREN : 753264803
Attestation

2/5

Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :

- 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
- 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre,
- 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, non réalisateur de travaux.

- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

- travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,
- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P⁽¹⁾⁽³⁾, ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P⁽²⁾⁽³⁾,
- travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
- procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P⁽³⁾,
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
 - d'un Pass'innovation "vert" en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre par l'Agence Qualité Construction AQC) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P

(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 ("Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012") sont consultables sur le site internet du programme RAGE : www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr

(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

-----Tableau de la garantie d'assurance de responsabilité décennale obligatoire en page suivante-----

N° assuré : 284984V
 N° contrat : 1247000 / 001 416836/0
 N° SIREN : 753264803
 Attestation

3/5

2.1 - ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p>En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p>Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p>En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Durée et maintien de la garantie	
<p>La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

2.2 - GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du code civil.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage, sans pouvoir excéder en cas de CCRD :

- 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
- 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre.

N° assuré : 284984V
 N° contrat : 1247000 / 001 416836/0
 N° SIREN : 763264803
 Attestation

4/5

2.3 - GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré en cas de dommages matériels affectant les éléments d'équipements relevant de la garantie de bon fonctionnement visée à l'article 1792-3 du code civil.

Cette garantie est accordée pour une durée de deux ans à compter de la réception et pour un montant de 2 500 000 euros par sinistre.

3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DOM ;
- aux opérations de construction non soumises à l'obligation d'assurance dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris mais éléments d'équipement techniques spéciaux exclus), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 6 000 000 €. Au-delà de ce montant, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire, auprès de l'assureur un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, les garanties du contrat ne s'appliqueront pas
- aux activités, travaux, produits et procédés de construction listés au paragraphe 2 ci-avant.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur. Tous travaux, ouvrages ou opérations ne correspondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet sur demande spéciale de l'assuré d'une garantie spécifique, soit par contrat soit par avenant.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Garantie de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance mentionnés au contrat, y compris en sa qualité de sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792, 1792-2, 1792-4-1 et 1792-4-2 du code civil.	3 000 000 euros par sinistre

4 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE (DOMMAGES EXTERIEURS A L'OUVRAGE)

Le contrat garantit la responsabilité civile de l'assuré en cas de dommages causés à des tiers en cours ou après exécution de ses travaux en dehors de tout dommage à l'ouvrage.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux activités professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
 Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
 Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764
 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

N° assuré : 284984V
 N° contrat : 1247000 / 001 416836/0
 N° SIREN : 763264803
 Attestation

5/5

Nature de la garantie	Montant de garantie
Domages corporels	8 000 000 euros par sinistre
Domages matériels	2 000 000 euros par sinistre
Domages immatériels	1 000 000 euros par sinistre
Limite pour dommages matériels et immatériels résultant d'une erreur d'implantation	200 000 euros par sinistre
Limite pour tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) dus ou liés à l'amiante ou à tout matériau contenant de l'amiante	1 000 000 euros par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement	1 000 000 euros par sinistre et par an

La présente attestation ne peut pas engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
le 05/12/2020

Le Directeur Général





2021

CARTE PROFESSIONNELLE D'ENTREPRENEUR DE TRAVAUX PUBLICS

VALABLE DU 1^{er} AVRIL 2021
AU 31 MARS 2022

Carte délivrée par la FNTP
3, rue de Berri
75008 Paris
Tél. : 01 44 13 31 44
www.fntp.fr

NUMÉRO TP	40420	SIREN	753264803	ÉDITÉ LE	22/03/2021
FORME JURIDIQUE	SASU	CODE APE	4299Z	SOLS LOIRE AUVERGNE 472 RUE JULES VEDRINES 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	
APPARTENANCE SYNDICALE DE SPÉCIALITÉ					
RAISON SOCIALE ET COORDONNÉES DU SIÈGE					
SOLS LOIRE AUVERGNE 472 RUE JULES VEDRINES 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON TEL: 04 77 73 30 82 SITE: www.sols.fr				Pour tout renseignement : tél. : 01 44 13 31 07 e-mail : cartepro@fntp.fr	Le Président de la FNTP : Bruno Cavagné 

Les Identités Professionnelles sont délivrées sur présentation d'un dossier fourni par le candidat comprenant notamment des attestations de travaux établis par les maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre compétents et indépendants de l'entreprise exécutante, en fonction de la Nomenclature des Travaux Publics.

activité coutumière activité probatoire

CERTIFICAT D'IDENTITE PROFESSIONNELLE

Groupe 1 - OUVRAGES D'ART ET OUVRAGES INDUSTRIELS

11 - Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier béton)

- 1141 Ouvrages en maçonnerie.

Groupe 3 - VOIRIES, ROUTES, PISTES D'AEROPORTS

33 - Trafics TMJA =< 150 PL/J.

- 333 Revêtements en béton hydraulique vibré.

34 - Chaussées urbaines

- 3431 Revêtements en béton coulé en place sous circulation motorisée.

- 3433 Bétons décoratifs.

- 347 Petits ouvrages divers en maçonnerie.

36 - Travaux particuliers

- 3611 Traitements techniques de surface des bétons.

VALABLE DU 1^{er} AVRIL 2021
AU 31 MARS 2022



2021

CARTE PROFESSIONNELLE
D'ENTREPRENEUR
DE TRAVAUX PUBLICS

NUMÉRO TP	40420	SIREN	753264803
-----------	-------	-------	-----------

FORME JURIDIQUE	SASU	CODE APE	4299Z
-----------------	------	----------	-------

APPARTENANCE SYNDICALE DE SPÉCIALITÉ

ÉDITÉ LE	22/03/2021
----------	------------

RAISON SOCIALE ET COORDONNÉES DU SIÈGE

SOLS LOIRE AUVERGNE
472 RUE JULES VEDRINES
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

activité coutumière activité probatoire



LOIRE-AUVERGNE

LES BETONS D'ENVIRONNEMENT

Parc des Murons
472, Rue Jules Védrières
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Tél. 04 77 73 30 82
Fax. 04 77 73 30 87
info.loireauvergne@sols.fr
www.sols.fr



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10096	18520	00038349901	32	EUR

Domiciliation
CIC DROME-ARDECHE ENTREPRISES

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1009 6185 2000 0383 4990 132

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC DROME-ARDECHE ENTREPRISES
229 AVENUE VICTOR HUGO
BP 1019
26010 VALENCE CEDEX
☎33437046629

Titulaire du compte (Account Owner)
SOLS LOIRE AUVERGNE
PARC DES MURONS
472 RUE JULES VEDRINES
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

TPCF

DESTINATAIRE

Loire Forêt Agglomération
M. le Président
17 Bd de la Préfecture
30211
42605 MONTBRISON cedex

Ce jour, 02/11/19/

Le facteur s'est présenté à votre domicile et n'a pas pu vous remettre votre lettre.



Info facteur :

Cet envoi vous sera remis contre paiement de la somme de :

Cadres réservés à La Poste

La Poste - SA au capital de 5 394 991 364 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS
SIRET V2-HUZ-PS6 003520-P07 - 02721



Numéro de l'envoi : 1A 173 252 1768 6



RECOMMANDÉ
AVEC AVIS DE
RÉCEPTION

CHOISISSEZ LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX
[plus d'explications au verso]



NOUVELLE LIVRAISON
À DOMICILE À
LA DATE DE VOTRE CHOIX

OU



RETRAIT DANS
LE BUREAU DE POSTE
DE VOTRE CHOIX

FAITES VOTRE CHOIX AUJOURD'HUI AVANT MINUIT
www.laposte.fr/modification-livraison

SANS CHOIX DE VOTRE PART, votre lettre sera disponible :

Au bureau de :

Le / /

À partir de h

(date et heure de mise à disposition de la lettre en instance)

SIRET V2-HUZ-PS6 003520-P07 - 02721

SIRET V2-HUZ-KR2 003520-P07 - 02721
laposte.fr/numeration/avis

AVIS DE PASSAGE